



Commune  
de  
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 081-218101632-20260422-2026\_DEL17-BF



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 AVRIL 2026

2026 / 03 / 04

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 30
REPRESENTES	: 02
ABSENT	: 01
VOTANTS	: 32

Date de Convocation : Mercredi 15 avril 2026

Date d’Affichage : Mercredi 15 avril 2026

Secrétaire de Séance : Séverine ARMERO

### Étaient présents :

FABRE Olivier, MAUREL Agnès, ASSÉMAT Christophe, ALBERT Corine, BANCAL Philippe, PÉNÉLA Wilfried, ISSA Dolorès, CÈNES Frédéric, ARMERO Séverine, CAUQUIL Fabrice, ESTRABAUD Josiane, FABRE Marie, BEZIAT Philippe, BERNARD Céline, CÈNES Alexandre, TOURNAIRE Christelle, BERBESSOU Michel, LE COZ Carole, MARTIN Christophe, GOMEZ-MONTERO Rachel, BAILOT Cédric, CROSES Dominique, ILISESCU Razvan, LE BOZEC Sylvie, NICOLAS Lionel, LAVAL Amandine, BRIANT Jean-Michel, BOUMELID Sonia, SENEGATS David, SÉNÉGAS Sophie, DURAND Christian.

### Étaient représentés :

KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par ARMERO Séverine.  
BAILOT Cédric par SENEGATS David.

### Était absent :

AMALRIC André.

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2026 - Budget du Lotissement Secteur Est - Dit Lotissement de La Clauze.**

**Rapporteur :** Christophe ASSEMAT.

**Le Conseil Municipal,**

Vu le projet de Budget Primitif du Budget du Lotissement Secteur Est, dit Lotissement de La Clauze, pour l'exercice 2026,  
Vu la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires en date du 23 février 2026,

**DECIDE,**

Après en avoir délibéré,

**De se prononcer sur les modalités de vote suivantes :**

- Vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- Vote au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- Avec la reprise des résultats N-1.

**De se prononcer sur l'adoption du :**

- Budget Primitif 2026 du Budget du Lotissement Secteur Est, dit Lotissement de La Clauze :

Pour : 32

Contre : 00

Abstention : 00

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Pour extrait conforme,

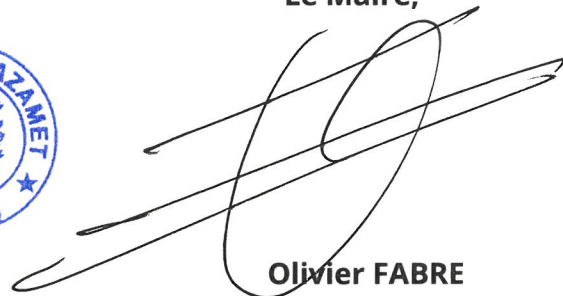
**La Secrétaire de séance,**



**Séverine ARMERO**



**Le Maire,**



**Olivier FABRE**

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.*